

Les services de santé et d'action sociale auprès des élèves sont des éléments importants du système éducatif.

Leurs missions générales

- Favoriser le bien-être physique, mental et social des élèves
- Détecter précocement les difficultés susceptibles d'entraver la scolarité
- Proposer un accompagnement individuel et une orientation spécifique
- Contribuer à la protection de l'enfance en danger
- Réaliser, en partenariat, des actions collectives de prévention et d'éducation à la santé
- Assurer un conseil technique à l'institution, aux familles, aux partenaires extérieurs.
- Lutter contre le décrochage scolaire

Numéro vert cyber harcèlement **0800 200 000**

Les référents du service de promotion de la santé et d'action sociale en faveur des élèves de la DSDEN 70

Responsables conseillers techniques :

- **Médecin** : Dr Laurence Guillaume
ce.sante.ia70@ac-besancon.fr
- **Infirmier** : Franck Capiomont
ce.infir.ia70@ac-besancon.fr
- **Assistante sociale** : Catherine Hug
ce.social.ia70@ac-besancon.fr
- **Secrétariat** : Brigitte Chevalier
Téléphone : 03 84 78 63 07
Fax : 03 84 78 63 23

Référent académique harcèlement

- Antoine Neves – Proviseur vie scolaire
ce.viescolaire@ac-besancon.fr

Référents Haute-Saône harcèlement

- Caroline Denoix – IEN - EG
caroline.denoix@ac-besancon.fr

Zoom : le harcèlement

Le harcèlement à l'école n'est pas un phénomène mineur. Il concerne environ 10 % des enfants et adolescents en âge de scolarité obligatoire en France.

La loi du 8 juillet 2013 demande à ce que chaque école et établissement mettent en place une politique préventive.

Afin de réussir efficacement la prévention au harcèlement, six critères doivent être réunis :

- un bon climat scolaire
- la mise en place de règles claires
- la participation et l'implication des parents
- l'existence de lieux de parole pour échanger au sein des établissements scolaires
- la mise en place de pratiques collaboratives régulières entre enfants et d'un travail sur l'empathie dès le plus jeune âge
- l'inscription dans la durée

Au niveau académique, un référent académique et des référents départementaux forment le dispositif "Stop Harcèlement".

Ils ont pour rôle de prendre contact avec les élèves et les familles ayant déposé une alerte et d'accompagner les équipes éducatives dans les diagnostics de situation et dans la définition des protocoles de résolution.

Services santé-social en faveur des élèves

<p style="text-align: center;">Service social 1 conseillère technique 11 assistantes sociales</p>	<p style="text-align: center;">Service médical 1 médecin conseiller technique 4 médecins de secteur</p>	<p style="text-align: center;">Service infirmier 1 infirmier conseiller technique 35 infirmières scolaires</p>
<p>L'assistant(e) de service social en faveur des élèves reçoit l'élève et sa famille dans un cadre confidentiel. Tous les établissements publics du second degré bénéficient de l'intervention d'une assistante sociale en Haute-Saône. L'assistante sociale a un rôle de concertation, de médiation dans et hors l'établissement.</p> <p>Missions prioritaires du service social en faveur des élèves Prévention et participation à la protection de l'enfance (loi 5 mars 2007) dans le cadre des procédures départementales Lutte contre l'absentéisme et les ruptures scolaires en collaboration avec les services de vie scolaire, les chefs d'établissements, les partenaires internes et externes Accompagnement et soutien des familles dans leur fonction parentale Participation au repérage, au suivi, et à l'orientation des élèves Aide à la constitution des dossiers MDPH, CDOEA, accueil en dispositif relais, Pré-pam Apporte une expertise sociale aux établissements.</p> <p>Conseillère technique : Réfèrent protection de l'enfance dans le 2^e degré Réfèrent absentéisme dans le 2^e degré Catherine.hug@ac-besancon.fr</p>	<p>Médecins de secteur :</p> <p>Travaux réglementés Bilans de la sixième année Accueil des élèves à besoins spécifiques (PAI, PAP, PPS, SAPAD) Les situations d'urgence Les examens à la demande.</p> <p>Médecin conseiller technique</p> <p>Réfèrent protection de l'enfance dans le 1^{er} degré Coordination cellule climat scolaire du 70 Réfèrent harcèlement départemental Donne un avis pour les aménagements aux examens Coordination cellules d'écoute et d'accompagnement de la DSDEN 70 Coordonne la conduite à tenir en cas de maladies contagieuses.</p> <p>Jlaurence.guillaume@ac-besancon.fr</p>	<p>1 – participation à la mise en œuvre de la politique de santé en faveur des élèves</p> <p>2 – participation à des actions prioritaires du département en lien avec les objectifs de l'ARS – réfèrent du comité d'éducation à la santé et la citoyenneté</p> <p>3 – participation à la politique de prévention en matière de santé et de sécurité au travail en faveur des personnels et des élèves : conseiller de prévention Réfèrent « plan particulier de mise en sécurité (PPMS) » et « document unique d'évaluation des risques (DUER) »</p> <p>4 – contribution à la formation des personnels de l'Education Nationale et des élèves</p> <p>5 – analyse et évaluation de la politique de santé départementale en faveur des élèves</p> <p>6 – accueil des étudiants en soins infirmiers.</p> <p>Franck.capiomont@ac-besancon.fr</p>